

SantéPublique éditions Communiqué de presse du 8 novembre 2007

Saint-Cyr l'École (Yvelines)

De nouvelles antennes installées à moins de 300 mètres de l'école

Orange et Bouygues Télécom ont réimplanté de nouvelles antennes à moins de 300 mètres de l'école dans laquelle deux enfants avaient été atteints par la même forme rarissime de cancer du cerveau, avant que la justice ordonne en 2003 le démontage des antennes situées directement sur le toit de l'école. Un mois après la nouvelle installation, une enfant et son père sont déjà malades.

Ils ont osé. Moins de cinq ans après avoir été contraints par le tribunal administratif de Versailles à démonter des antennes implantées sur le toit de l'école Ernest-Bizet à Saint-Cyr l'École, deux opérateurs ont réinstallé de nouvelles antennes à moins de 300 mètres de cette école, sur un terrain appartenant à la DDE, à deux pas d'un transformateur EDF. Un troisième emplacement, resté vide pour l'instant, laisse supposer qu'un autre opérateur s'apprête également à revenir (voir les photos sur le site www.santepublique-editions.fr, rubrique Antennes-relais).

Une fillette a été victime de syncopes causées par une anémie, tandis que son père a perdu 9 kilos en quelques semaines.

La population de ce quartier a déjà été exposée entre 1992 et 2003 à des antennes-relais macro-cellulaires capables de projeter leurs micro-ondes à 20 ou 30 kilomètres à la ronde.

Une enquête sanitaire citoyenne réalisée en 2001 par les associations locales auprès des 1 000 foyers du quartier avait révélé 14 cas de pathologies lourdes, parmi lesquels deux décès d'adultes par leucémie et deux décès d'enfants par cancer du cerveau.

Onze cas de cancer pédiatriques ont été recensés entre 1992 et 2002 dans la population infantile de Saint-Cyr l'École par l'Institut de veille sanitaire, parmi lesquels cinq cas de tumeurs cérébrales. Cinq des enfants atteints sont décédés.

Les situations les plus graves identifiées en France autour des antennes-relais sont caractérisées par la proximité d'un transformateur EDF, comme à Saint-Pol de Léon (en dix ans, 58 décès répertoriés par l'association Pour notre mieux être) et à Albi dans le quartier du Rayssac (plusieurs décès révélés par l'association Priartem en 2003, des suites de cancer, suicides et infarctus).

Si l'hécatombe reprend à Saint-Cyr l'École, qui sera tenu pour responsable ? ♦

SantéPublique éditions •

20, avenue de Stalingrad 94260 Fresnes.

www.santepublique-editions.fr

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE — R C S CRÉTEIL 490 228 384